Les Petits chanteurs à la croix de bois en quête d'un repreneur

23/02/2014 à 20h34

La manécanterie installée depuis 3 ans à Brienon-sur-Armançon (89) a été placée en redressement judiciaire le 13 septembre dernier. La célèbre chorale accuse de lourdes pertes financières.

Les Petits chanteurs à la croix de bois à bout de souffle financièrement. La manécanterie accuse un passif de près de 2 millions d'euros et doit maintenant trouver un repreneur. En clair, la manécanterie est à vendre. Plusieurs repreneurs se seraient manifestés. Ces pistes de rachat seront étudiées le 7 mars par le tribunal de grande instance de Sens. Un délai d'un ou 2 mois pour le dépôt des dossiers définitifs de reprise devrait alors être fixé. Reste à savoir si les repreneurs maintiendront la manécanterie dans l'Yonne. Dans l'Yonne ou ailleurs, c'est avant tout la survie de la manécanterie qui est en jeu, une institution plus que centenaire et mondialement connue.

(…) France 3 Bourgogne